PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la MRC de La Mitis, tenue le 29 septembre 2026 à 19 h 02, à la salle du conseil de la MRC, située au 1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli, ainsi que via la plateforme TEAMS sous la présidence de M. Bruno Paradis, préfet.

1. Ouverture et présences de la séance

SONT PRÉSENTS :

MMES	
Nancy Banville	Price
Pascale Geoffroy	Métis-sur-Mer
Yolande Hould	Sainte-Luce
MM	
Bruno Paradis	Price
Jimmy Valcourt	Sainte-Angèle-de-Mérici
Mathieu Michaud	Les Hauteurs
Magella Roussel	Saint-Joseph-de-Lepage
Jean-Pierre Bélanger	Saint-Charles-Garnier
Maxime Richard-Dubé	Saint-Octave-de-Métis
Martin Soucy	Mont-Joli
Jocelyn Fournier	Grand-Métis
Étienne Lévesque	Saint-Gabriel-de-Rimouski
André Lechasseur	Saint-Donat

SONT ABSENTS :

M. Michel Verrault	Sainte-Jeanne-D'Arc-de-La-Mitis
M. Jean-François Fortin	Sainte-Flavie
M. Patrick Gaudreault	Padoue
M. Simon Yvan Caron	La Rédemption

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Annick Marquis, directrice générale et greffière-trésorière.

Le préfet, M. Bruno Paradis, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte. Il informe les personnes présentes que la séance est enregistrée.

2. Adoption de l'ordre du jour

CM. 26-09-210-A Il est proposé par M. Maxime Richard-Dubé, appuyé par M. Jimmy Valcourt et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du rapport final du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) de la MRC de La Mitis
4. Levée de l'assemblée

3. Approbation du rapport final du Plan d'intervention en infrastructure (PIIRL) de la MRC de La Mitis

CM. 26-09-211 **CONSIDÉRANT QUE** le rapport final du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) de la MRC de La Mitis a été déposé et accepté par le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit être approuvé par le conseil de la MRC de La Mitis avant le 30 septembre 2026;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jocelyn Fournier, appuyé par M. Mathieu Michaud et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la MRC de La Mitis confirme avoir pris connaissance du rapport final du PIIRL;

QUE le conseil considère ce plan conforme au regard des critères d'appréciation de ce volet du programme;

QUE ce plan tel que déposé et approuvé devienne le plan d'intervention de la MRC de La Mitis et de ses municipalités;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au MTMD et à toutes les municipalités de La MRC de La Mitis.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CM. 26-09-212

Il est proposé par M. Magella Roussel de lever la séance extraordinaire du Conseil, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 05.

Bruno Paradis
Préfet

Annick Marquis
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Bruno Paradis, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.